

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST-JEAN-ST-NICOLAS
 SÉANCE PUBLIQUE DU 18 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 18 juin à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Rodolphe PAPET – Josiane ARNOUX – Rémi GENTILLON – Caroline DANGEL – Thierry BAUD – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Pedro SANCHEZ – Daniel AUBERT – Anne ESPITALIER – Simine HAKAMI KERMANI – Gérard MARLETTA.

Absents et représentés : Valérie DEGRACE (a donné pouvoir à Thierry BAUD) – Cécile FRISCH (a donné pouvoir à Gérard MARLETTA).

Absent : Bernard REYNIER.

Rémi GENTILLON est nommé secrétaire de séance

RELEVÉ DE DECISIONS

POINT N°	OBJET	VOTE
1	Approbation des PV des séances du conseil municipal du 23 avril et du 05 juin 2026	Unanimité
2 D.041/2026	Délégations consenties au maire par le conseil municipal	Unanimité
3 D.042/2026	Occupation du domaine public par des foodtrucks dans le cadre du festival "l'écho des mots"	Unanimité
4 D.043/2026	Convention d'occupation temporaire du domaine public communal avec l'association des accompagnateurs en montagne du Champsaur	Unanimité
5 D.044/2026	Modification de la délibération n°104/2024 relative à la reprise de la voirie du lotissement Pré grand	Unanimité
6 D.045/2026	Décision modificative n°1 – budget principal	Unanimité
7 D.046/2026	Demande de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation à l'ancienne école de Chabottonnes	Unanimité
8 D.047/2026	Demande d'emprunt auprès du C.R.C.A. pour l'achat de matériel pour le service culture et vie locale	Abstention : 1 Pour : 13
9 D.048/2026	Création d'un emploi non permanent de responsable du service scolaire et périscolaire	Unanimité
10 D.049/2026	Création d'un emploi non permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles suite a un accroissement temporaire d'activité	Unanimité
11 D.050/2026	Création d'un emploi non permanent pour l'encadrement du service de restauration scolaire	Unanimité
12 D.051/2026	Recours au contrat d'apprentissage	Unanimité

Fin de séance : 21h15

Fait le 22 juin 2026
Le Maire
Rodolphe PAPET

